

Débouchés & poursuites après le CAP Chapelier·ère-Modiste

Secteurs d'activité & types d'employeurs

Le·la titulaire du CAP Chapelier·ère-Modiste peut exercer :

- dans de petites structures artisanales ou à son compte ;
- au sein de chapelleries traditionnelles, grands ateliers de fabrication, ateliers de costumes de théâtre ou haute couture.

Le secteur est diversifié :

- petite ou moyenne série,
- sur-mesure,
- réfection de chapeaux,
- création d'accessoires de coiffure,
- fabrication pour la mode ou le spectacle.

Les entreprises vont de l'artisan·e indépendant·e à l'atelier de production plus structuré. La création pour femme est particulièrement dynamique (plusieurs collections par an ou collections intimistes autour d'une marque).

Ce métier utilise une grande variété de matériaux et mobilise des techniques de fabrication complexes. Il est lié aux tendances de la mode, en constante évolution.

Nature des emplois

Le CAP conduit à des postes d'opérateur·rices dans la conception, fabrication, transformation et conseil autour des produits de chapellerie et de mode.

Le·la professionnel·le sait notamment :

- décoder les données esthétiques et techniques d'un produit,
 - organiser et gérer un poste de travail (préparation, réalisation, finition),
 - fabriquer ou transformer tout ou partie d'un produit,
 - assurer les contrôles qualité,
 - conseiller la clientèle,
 - entretenir le matériel et l'espace de travail,
 - documenter son travail dans des outils de suivi.
-

Poursuites d'études possibles



Débouchés & poursuites post CAP

Le CAP permet une insertion directe dans la vie professionnelle, mais peut aussi ouvrir sur d'autres formations, selon le projet :

- Certificat de spécialisation (CS) en 1 an
- Mention complémentaire (MC) (futur CS) essayage-retouche-vente
- Bac professionnel métiers de la couture et de la confection (2 ans)
- BP (Brevet professionnel) vêtement sur mesure (options A, B ou C)
- DTMS (Diplôme de technicien des métiers du spectacle) option techniques de l'habillement
- Autre CAP complémentaire : ex. CAP Plumasserie



Débouchés & poursuites après le CAP Maroquinerie

Secteurs d'activité & types d'employeurs

Le·la titulaire du CAP Maroquinerie peut exercer dans des structures variées :

- Ateliers de maroquinerie artisanale ou semi-industrielle
- Petites entreprises ou maisons de luxe
- Entreprises de fabrication d'articles de voyage ou de sellerie
- Ateliers de prototypage ou de réparation
- En tant qu'indépendant·e (création d'activité, petite série, commande sur mesure)

Le secteur s'appuie sur une production locale, qualitative, parfois à haute valeur ajoutée. Il valorise les savoir-faire techniques, la rigueur gestuelle, la maîtrise du geste et des matériaux.

Nature des emplois

Le CAP permet d'accéder à des postes de :

- Opérateur·rice de fabrication maroquinerie
- Ouvrier·ère qualifié·e en piquage, coupe, montage, finition
- Prototypiste (avec expérience complémentaire)
- Maroquinier·ère indépendant·e (création de marque, réparation, sur-mesure)

Les missions principales incluent :

- Lecture de fiche technique et gamme opératoire
- Coupe, parage, entoilage, piquage et assemblage
- Utilisation des machines spécifiques (piqueuse plate, canon, refendeuse...)
- Contrôle qualité et finitions
- Participation au prototypage ou à l'amélioration produit



Poursuites d'études possibles

Selon son projet, l'apprenant·e peut :

- Entrer directement dans la vie professionnelle
- Ou compléter son parcours avec :

Formations complémentaires ou spécialisées :

- Modules de perfectionnement en patronage, prototypage, modélisation
- Formation sellerie-maroquinerie (piquage main, montage à façon)
- Modules de conception assistée par ordinateur (CAO)

Diplômes de niveau supérieur :

- Bac Pro Métiers du cuir option maroquinerie (2 ans)
- BTM Maroquinerie (Brevet Technique des Métiers – niveau 4)
- DMA (Diplôme des Métiers d'Art) avec spécialisation cuir (dans certains établissements)
- DSAA (Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués) pour les profils artistiques avancés

Certain·es poursuivent également dans la création d'entreprise ou en intégrant des incubateurs métiers d'art.



Débouchés & poursuites après le CAP Chaussure

Secteurs d'activité & types d'employeurs

Les formations APPH préparent en priorité à créer et faire fonctionner un atelier de fabrication de chaussures ou de sandales. Toutefois, des débouchés existent dans des secteurs variés :

- Ateliers de fabrication artisanale ou semi-industrielle
- Podo-orthésie (appareillage orthopédique)
- Industrie de la chaussure (production, bureau d'études, méthodes)
- Cordonnerie
- Entreprises de réparation, d'entretien ou de création sur mesure

Ces structures vont de l'artisan·e indépendant·e à des entreprises organisées en production sérielle.

Nature des emplois

Le CAP permet d'accéder à des postes tels que :

- Ouvrier·ère monteur·euse en podo-orthésie
- Ouvrier·ère piqueur·euse en usine ou podo-orthésie
- Technicien·ne de bureau d'études dans l'industrie de la chaussure
- Coupeur·euse en industrie
- Monteur·euse machine en industrie
- Technicien·ne méthodes
- Cordonnier·ère réparateur·rice

Ces postes exigent rigueur, maîtrise technique et bonne compréhension des volumes et matières.



Poursuites d'études possibles

Le CAP débouche naturellement sur la vie active, mais il est également possible de poursuivre en formation, selon le projet professionnel :

Exemples de formations possibles :

- CAP Cordonnerie multiservice
- CAP Opérateur·rice en appareillage orthopédique – spécialité podo-orthèse
- Bac Pro Métiers du cuir – option chaussures

Certain·es poursuivent aussi avec des modules spécialisés (sneakers, sandales, conception assistée, patronage), ou via des incubateurs et formations entrepreneuriales dans les métiers d'art.

Débouchés & poursuites après le CAP Métiers de la mode – Vêtement flou

Secteurs d'activité & types d'employeurs

Le·la titulaire du CAP Métiers de la mode – Vêtement flou peut exercer dans :

- Ateliers de couture indépendants ou en marque propre
- Entreprises de confection (mode, luxe, prêt-à-porter, sur-mesure)
- Ateliers de retouche, costume, habillage spectacle ou cinéma
- Entreprises d'insertion ou coopératives textile

Ce CAP permet d'accéder à un réseau professionnel large, du prêt-à-porter à la couture spectacle, et favorise l'installation en activité indépendante. Il correspond à une demande croissante de savoir-faire textiles, locaux et polyvalents.

Nature des emplois

Le CAP permet d'accéder à des postes de :

- Couturier·ère ou couturier·ère d'atelier
- Piqueur·euse industriel·le
- Opérateur·rice de confection
- Retoucheur·euse textile
- Assistant·e habilleur·euse / costumier·ère
- Créateur·rice indépendant·e de vêtement ou accessoires textile

Les missions sont centrées sur :

- La lecture et l'exploitation de gammes opératoires
- Le montage à plat ou en volume d'un vêtement
- L'utilisation des machines (piqueuse plate, surjeteuse, repassage)
- La réalisation de finitions complexes



Poursuites d'études possibles

Le CAP MMVF permet une insertion rapide mais peut aussi être poursuivi selon les projets personnels ou professionnels :

Exemples de formations complémentaires :

- Modules de perfectionnement (vêtement, patronage, finitions, coupe)
- Formations CAO textile et modélisme numérique
- Stages métiers d'art textiles, corseterie, flou, tailleur, etc.

Diplômes ou titres :

- Mention complémentaire essayage-retouche-vente
- Bac pro métiers de la mode – vêtement
- BTS Métiers de la mode (vêtement, design, production)
- DN MADE (Diplôme national des métiers d'art et du design)
- DSAA ou écoles spécialisées textile ou mode

Certain·es intègrent aussi des incubateurs de projets textile ou de l'entrepreneuriat local.
